

Déclaration préalable CTUP
(Comité Technique Unique de Proximité)

Dijon le 19 janvier 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CTUP,

La CFDT sollicite au vu de l'ordre du jour de traiter en premier les points pour avis, puis le tableau de suivi et les questions diverses et de terminer par les points pour informations. Il est à noter que ces derniers sont intitulés « Organisation » alors que les documents eux précisent « Réorganisation ».

Nous rappelons la position CFDT au niveau national qui est opposée à toute réorganisation avant la signature du Contrat Objectif Performance (COP)

Il est antinomique de parler de celui-ci et de vouloir déjà l'appliquer sur certains domaines selon que ceci arrange la direction.

Les évolutions et promotions des agents, dont on peut se réjouir, ne doivent pas servir pour formaliser une réorganisation. Il semble que les organigrammes validés précédemment en instance avaient une similitude entre les différentes UTI. A la lecture des documents fournis, nous ne retrouvons plus celle-ci.

La CFDT avait de fortes inquiétudes concernant l'hypothétique transfert du secteur de la Seille à la DTRS lors du CTUP du 19 juin 2020. L'information circulait localement à la DTRS auprès des services de maintenances.

« Cela vient une nouvelle fois corroborer le manque de considérations des tâches réalisées par plusieurs personnes de la maintenance en UTI et SEMEH à la DTCB ».

L'attitude de la direction s'était soldée par une fin de non-recevoir envers la CFDT.

Or à ce jour que se passe-t-il? Vous nous présentez ce jour la réorganisation UTI Saône-Loire :

« Dans ce projet de réorganisation, nous devons :

Réussir l'intégration de la Mission Seille à l'UTI »

La CFDT est alertée ces jours-ci, par des agents en mal être, suite au retour de la **mission Seille** au sein de l'UTI Saône-Loire, qui n'exclurait pas le projet de transfert de cette dernière à la DTRS, et ce malgré tous les efforts consentis par les personnels pour s'adapter aux nouvelles tâches et technologies.

Cela vient une nouvelle fois corroborer les craintes de la CFDT sur les fonctionnements actuels et futurs des UTI.

Quelles sont les prochaines étapes de ces projets de vente à la découpe quand les responsables ne peuvent plus ou ne veulent plus gérer tels ou tels dossier ou secteurs en particulier technique.

La CFDT alerte continuellement sur cet état de fragilité, qu'elle considère aggravé par les projets des UTI, à l'aube du projet de modernisation de l'établissement.

La CFDT rappelle une nouvelle fois que les faits sont têtus. Ces nouvelles réorganisations ne doivent pas occulter la demande CFDT, d'enquête sur le Nivernais-Yonne et rappelle l'urgence des enquêtes en cours sur les autres UTI.

Ces états de faits **sapent** de plus en plus le moral des personnels, déjà à un niveau de confiance extrêmement bas voire inexistant, envers la direction et le projet de modernisation de l'établissement. Les moyens financiers promis sur les prochaines années ne résoudront pas tous les problèmes humains actuels.

Nous vous remercions de votre attention.